

Tuerie de l'Hypercacher : la police a couvert les militants fascistes qui ont vendu les armes aux soldats islamistes

Date : 27-05-2017

L'assassin de l'Hyper Cacher était armé par un indic

C'EST un loupé dramatique : la gendarmerie connaissait et utilisait comme indic le fournisseur des armes du tueur de l'Hyper Cacher de Vincennes. A l'issue d'une enquête sur un trafic, deux juges d'instruction lilloises en sont convaincues. Dans une ordonnance datée du 17 mai, elles écrivent avoir « établi un lien formel » entre Amedy Coulibaly et Claude Hermant, un ex-barbouze d'extrême droite reconverti dans le trafic d'armes et... la gérance d'une friterie audacieusement baptisée « La Frite rit ». Jaune ? L'ordonnance, qui renvoie devant le tribunal correctionnel une dizaine de personnes, ne tourne pas autour du pot : « Cinq des armes achetées par Claude Hermant via la société Seth Outdoor auprès de la société AFG ont été utilisées par Amedy Coulibaly pour la commission des attentats de janvier 2015. »

en pareil cas, le deal est simple : le délinquant rancarde les forces de l'ordre, qui ferment les yeux sur une partie de ses affaires. Entendu comme témoin le 2 avril 2015, le major de gendarmerie traitant Hermant assure : « Nous n'aurions jamais autorisé l'achat d'armes même neutralisées pour qu'il les vende dans le but d'infiltrer un trafic. » Et le pandore d'insister : « Nous n'étions pas au courant qu'il achetait des armes. C'est énorme. » C'est bien de le reconnaître.

Les flics chargés de l'enquête sont allés fouiner dans la boîte mail de l'intéressé. Ils y ont trouvé un courriel, daté du 6 mai 2014, dans lequel Hermant balance les numéros de deux plaques d'immatriculation des bagnoles d'un acheteur d'armes prêt à commettre « un braquage d'un centre fort ». L'acheteur en question est le fameux Ladjali.

La boucle est bouclée. Mais pas le procès.

Un commerce pétaradant

L'ancien gros bras du service d'ordre du FN a fourgué sa quincaillerie – au total, 85 flingues en tous genres, issus d'une filière slovène – à Samir Ladjali, un jeune Roubaisien. C'était, selon le propre aveu d'Hermant, son plus gros client et aussi le fournisseur de Coulibaly. C'est là que les choses se gâtent : au moment où il finalise son business, notre ex-barbouze est en même temps « immatriculé » comme informateur de la gendarmerie. Il l'est depuis 2013, en fait, après avoir longtemps travaillé pour les douanes. Comme souvent

LES CANDIDATS "EN MARCHÉ"



Montpellier Poing Info, le 27 mai 2017 - Le 9 janvier 2015, deux jours après le commando meurtrier contre Charlie Hebdo, Amedy Coulibaly prend en otage les clients et les employés d'une supérette juive parisienne et tue quatre d'entre eux. La police donne l'assaut et fusille le forcené. Les images font le tour du monde. Deux jours plus tard, les chefs d'Etat du monde entier et quatre millions de personnes descendent dans les rues en hommage aux victimes et les policiers sont applaudis par les manifestants.

Deux ans et demi après, nous savons que la police est en réalité largement responsable de la tuerie de l'Hypercacher : « la gendarmerie connaissait et utilisait comme indic le fournisseur des armes du tueur de l'Hyper Cacher de Vincennes. À l'issue d'une enquête sur un trafic, deux juges d'instruction lilloises [...] écrivent avoir "établi un lien formel" entre Amedy Coulibaly et Claude Hermant, un ex-barbouze d'extrême-droite reconverti dans le trafic d'armes ». « Au moment où il finalise son business, notre ex-barbouze est en même temps "immatriculé" comme informateur de la gendarmerie ».

Source : Le Canard Enchaîné du mercredi 24 mai 2017

